

A la Une

Besançon la « met en veilleuse » p 6

Les « verres énergétiques associés à la dépression saisonnière » ? p 8

Vers une réglementation sur l'accès à la lumière ? p 10

IMAGE A LA UNE

1^{ère} réunion du Comité d'Expertise de l'AFE - 9/10/2013 p 12



Sommaire:

Réglementation	2
Eclairage intérieur	3
Eclairage extérieur	4
Eclairage public	5
LED	7
Santé	8
Perspectives	9
A l'étranger	10
Ne loupez pas	11

Les brèves de l'AFE

<http://blog.afe-eclairage.fr/>

Le mot de l'AFE sur l'actualité

Editorial d'Alain Azaïs, Délégué Général

Lumière sur la commune

Une commune c'est quoi?

- Un territoire spécifique urbain, rural ou mixte.
- Une population spécifique : jeune, active, retraitée...
- Un tissu social spécifique, cosmopolite, rural, urbain...
- Des activités spécifiques : industrielles agricoles, commerciales touristiques...
- Des espaces et lieux publics : parcs, ports, places, stades, écoles...
- Des services publics, des services techniques et de sécurité publique qui garantissent la sécurité des personnes et des biens sur le territoire de la commune.

S'il y avait début 2013, 36 381 communes en

France, les éléments cités plus haut nous donnent à penser qu'il y a autant de manières différentes d'éclairer une commune la nuit.

Le schéma d'aménagement lumière, l'âge du parc d'éclairage public, les technologies utilisées, les modes de maintenance d'entretien et de gestion, le système d'exploitation... ne sont que des facteurs supplémentaires qui mettent en évidence l'importance de l'éclairage public.

Analyser les véritables besoins de sa commune et de ses administrés sera pour le Maire une composante majeure dans la mise en place ou l'optimisation de l'éclairage.

Monsieur le Maire ! Votre cas est un cas unique et particulier et aucune solution standard ou élaborée non étudiée ne peut, à elle seule, répondre à votre souhait d'optimiser

la qualité de vie et la sécurité de vos citoyens.

La filière de l'éclairage public en France est complète et compétente et vous devez l'utiliser dans son ensemble afin d'obtenir des conseils objectifs complémentaires et structurés. La multiplicité des technologies, des méthodes et des techniques d'installations vous assure d'obtenir des concepts lumières adaptés, économiques et durables qui seront pour vos habitants source de confort.

Soucieuse de vous accompagner dans vos démarches, l'Association française de l'éclairage sera présente au salon des Maires du 19 au 21 novembre pour que la lumière de votre commune soit celle que vous méritez, une lumière juste et de qualité.

Publications

Communiqués de presse de l'AFE

[Table ronde sur l'éclairage et la sécurité routière](#) – Bordeaux – Décembre 2013

[Le Collège Santé](#)

[Le Mariage des lumières](#)

Catalogue des formations AFE 2014

Le catalogue 2014 formations de l'AFE est disponible.

Vous pouvez dès à présent le demander par mail ou le télécharger sur notre site Internet.

Brèves en passant

Le Conseil Economique, Social et Environnemental lance une plateforme dédiée à l'éducation et au développement durable. Cette dernière présente des initiatives par domaine d'action. Aucun domaine « éclairage » pour le moment...

« Le gouvernement a fait de l'éducation à l'environnement et au développement durable un des cinq thèmes de la Conférence environnementale 2013, donc de la feuille de route gouvernementale. Dans cette perspective, et parallèlement à la généralisation de l'éducation à l'environnement et au développement durable dans la formation initiale scolaire engagée par le ministre de l'éducation nationale, le Premier ministre a souhaité que le CESE puisse contribuer à éclairer les pouvoirs publics par un avis concernant les actions éducatives, la formation continue, la sensibilisation, l'information et la participation du citoyen et du consommateur ».

Vu sur Twitter

[Voir le site](#)

Rappel des exigences applicables aux luminaires et ballasts pour lampes à décharge

L'article revient sur les exigences applicables aux luminaires équipés de ces lampes et aux ballasts compatibles.

Il revient également sur le calendrier

réglementaire et [l'échéance de 2017](#).

Deux axes sont traités : la performance énergétique des luminaires d'éclairage général et les informations devant

figurer sur les luminaires et les ballasts.

Vu dans ElectroMagazine - octobre 2013

Accessibilité universelle : « l'obligation légale ne sera certainement pas respectée »

Plus que 15 mois pour appliquer la loi du 11 février 2005 sur l'accessibilité universelle pour les personnes handicapées.

Deux obligations s'imposent aux décideurs, concepteurs et gestionnaires : rendre accessible à tous les handicaps l'ensemble des ERP (habitation, locaux de travail, ...) et l'utilisation sans contraintes d'une chaîne de déplacement totale.

Les commerces, entreprises et espaces de réception sont concernés.

Mais ces derniers pourraient obtenir un délai, grâce à un rapport publié récemment.

Un rapport récent du Premier ministre et de la ministre en charge du handicap, admet en effet que l'obligation ne pourra certainement pas être respectée dans les délais impartis.

Des préconisations ont été faites tour à tour par

Claire Lise Champion, auteur du rapport, et par la DILA : ne pas « freiner la dynamique actuelle » en maintenant le calendrier, mieux accompagner les maîtres d'ouvrage et définir des « Agendas d'accessibilité programmée ».

Une journée est organisée le 26 octobre prochain afin de sensibiliser les acteurs à ce sujet.

Vu dans Les Cahiers Techniques du Bâtiment - octobre 2013

C'est dit

« L'éclairage est le premier contributeur aux économies d'énergie dans un bâtiment : en y associant des systèmes de gestion, on optimise la consommation énergétique tout en respectant notre environnement »

JM Vogel, OSRAM
Vu dans *ElectroMagazine*
– octobre 2013

Note de l'AFE

L'éclairage des lieux de travail est avant tout une question de confort visuel. La norme NF X35-103 vient d'être révisée. [Voir l'interview de Bernard Sanselme à ce sujet.](#)

Diminuer l'éclairage artificiel au profit de la lumière naturelle est un sujet très actuel, d'ailleurs appuyé par la norme révisée, sur lequel l'AFE s'est engagée depuis un certain temps. La lumière naturelle participe à un éclairage juste et de qualité.

Pour rappel, l'AFE organise une conférence, le Mariage des lumières, le 14 novembre prochain à Cheigny Saint-Sauveur, sur cette thématique.

Brèves en passant**Black-out sur la France ?**

Selon Capgemini, la France pourrait manquer d'électricité cet hiver, privant ainsi les ménages français d'éclairage et de chauffage. « La situation actuelle constitue une vraie menace pour la sécurité d'approvisionnement énergétique en Europe », prévient Colette Lewiner, l'auteure du rapport ».

Vu dans [Capital.fr](#) – 10 octobre 2013

La fibre optique opte pour la lumière naturelle

Une société française a récemment breveter une « solution d'éclairage permettant de capter et de transporter la lumière du soleil à l'intérieur des bâtiments ». Un premier projet pilote aura lieu à Vitrolles (PACA).

La technique

Des fibres optiques reliées à un panneau

de lentilles optiques installées sur le toit permettent d'acheminer la lumière naturelle à l'intérieur du bâtiment. Le dispositif est complété par un traceur solaire. Le système n'est toutefois pas totalement autonome, puisqu'il ne peut alimenter les luminaires que si l'ensoleillement est suffisant. Dans le cas contraire, des luminaires

traditionnels doivent prendre le relais.

Le projet ne sera finalisé que d'ici un an et associera LED et fibre optique. Destiné à l'éclairage industriel, « notamment pour les pièces aveugles », le dispositif est toutefois cher : 12 000 € le panneau de 4 m², soit 164 euros le m².

[Vu dans Zepros.fr – 3 octobre 2013](#)

Le lampadaire sur pied et l'éclairage au travail

Interview de professionnels et de fabricants à l'appui, l'article propose de revenir sur les lampadaires à pied, qui seraient l'avenir de l'éclairage au travail. Un point intéressant est soulevé toutefois, les habitudes de prescription des architectes et bureaux d'études, toujours enclins à privilégier les systèmes encastrés plutôt que des systèmes intelligents, quels que soient les produits.

L'éclairage encastré au plafond, « éclairage ancestral du tertiaire, reste encore largement adopté par les architectes et les

bureaux d'études » selon Jean-Christophe Vasseur, de Waldmann Eclairage SAS.

Dommage selon l'article, puisque la plupart de ces lampadaires sur pied seraient équipés désormais de détecteurs de présence et de capteurs de lumière, permettant de diminuer l'éclairage artificiel au profit de la lumière naturelle. « Les professionnels préconisent unanimement d'opter pour des lampadaires sur pied, en raison des performances énergétiques, ergonomiques et économiques de ce type d'équipement ».

La diffusion indirecte de la lumière serait d'ailleurs l'avantage principal de ce système, puisqu'elle joue sur la réflexion de la lumière sur les cloisons et les plafonds.

L'article appuie également sa démonstration sur une étude du cabinet Thyssen, qui aurait démontré qu'une économie de 44 % serait possible en fonction de l'orientation de la lumière sur le poste de travail ou sur la pièce.

Raté : « par tradition, les installateurs sont plus enclins à poser 4, 6, 8 luminaires encastrés de 600 x 600 mm pour éclairer indistinctement une pièce ».

[Vu dans Arseg Info – Octobre 2013](#)

Plus besoin d'éclairage !

Des procédés permettraient désormais de rendre le béton translucide, capable de transporter « plus de 90 % de la lumière », « tout en stoppant les UV ». Pire, le procédé a tout de la technique idéale : recyclable, perméable à l'air et résistant au feu.

Deux techniques permettraient actuellement de réaliser ce béton translucide, dont celle utilisant une résine polymère.

Le procédé se présente sous la forme de panneaux préfabriqués avec « une translucidité avoisinant les 20 % ». « L'effet d'optique est

immédiat, laissant entrer la luminosité à l'intérieur la journée sous des effets d'ombre et de lumière, et offrant une esthétique unique le soir, depuis l'extérieur, en laissant transparaître chaque point lumineux intérieur ».

[Vu dans Eticonstruction.fr – 8 octobre 2013](#)

L'AFE a décidé d'organiser une table ronde en décembre prochain à Bordeaux sur cette thématique. Déjà engagée sur le sujet depuis des années ([voir le document de référence](#)), l'association a décidé d'ouvrir le débat à tous les acteurs de la sécurité routière et aux usagers.

Brèves en passant

Le Frac Centre revu par des artistes lumière, cela donne « une peau de lumière qui s'anime au gré des informations qu'elle collecte sur les réseaux, conditions climatiques, saisons, vitesse du vent ». Près de 12 000 LED complètent le dispositif.

[Vu dans Le Moniteur – Octobre 2013](#)

Note de l'AFE

Cet article n'est pas le 1^{er} du genre à focaliser l'attention sur le « gaspillage énergétique nocturne ». L'AFE le dit et le répétera autant de fois que nécessaire : c'est de jour que le potentiel d'économies est le plus important. Eteindre n'est pas gérer.

C'est la gestion de l'éclairage qui apportera la maîtrise des dépenses d'énergie. C'est éclairer là où il faut et quand il le faut qui constitue la véritable pensée éclairagiste.

Brèves en passant

« Paris, la Ville Lumière, s'éteint »

La richesse de la capitale est-elle sa vie nocturne et ses illuminations ? L'article pose en tout cas la question face aux fermetures des magasins dès 21 h et à l'extinction des illuminations.

[Vu dans Le Parisien.fr – 11 octobre 2013](#)

Campagne de prévention routière

La campagne « Lumière et vision 2013 » se déroulera pendant tout le mois d'octobre à Carcassonne et ses environs. Lancée par la Prévention routière et le Conseil National des Professions automobiles, l'opération aide à réaliser un diagnostic gratuit des

« éléments de visibilité » et de la vision des automobilistes. L'occasion de rappeler qu'un automobiliste sur cinq a « une vue mal corrigée ou non corrigée ». Un facteur de risque accru avec un mauvais éclairage.

Pour rappel, 45 % des accidents mortels ont lieu la nuit alors même que la circulation « représente moins de 10 % du trafic routier ».

[Vu dans La Dépêche.fr – 10 octobre 2013](#)

La Défense accusée

Le cabinet de conseil B&L évolution surfe sur la vague de l'arrêté du 25 janvier 2013 et vient de ressortir un classement de la « pollution lumineuse » engendrée dans le quartier de la Défense. Cible de l'étude : les tours qui dépassent 10 % de surface éclairée.

La tour Europlaza vole la première place à la lauréate de l'année dernière, la tour Pacific, avec en moyenne 27 % de sa surface éclairée la nuit entre juillet et août 2013.

L'année précédente, 7 tours, contre 4 cette

année, avaient une surface éclairée de plus de 15 %.

Autres épinglées du palmarès, les 11 tours qui ont plus de 10 % de surface éclairée.

« Le gaspillage énergétique généré par l'éclairage nocturne est passé de 1 750 MWh à 1 170 MWh en un an, soit une baisse de plus de 30 %. A titre de comparaison, l'énergie gaspillée pour l'éclairage des tours de la Défense durant les mois de juillet et août 2013, correspond à l'équivalent de 53 500 ampoules allumées 4 h par jour toute l'année ».

Et l'article de rappeler que l'éclairage n'est pas la seule source de « gaspillage énergétique » dans les bureaux, bien qu'il représente 18 % de la consommation énergétique directe des bureaux en Ile-de-France selon l'étude réalisée par le Réseau d'Observation Statistique de l'Énergie et des émissions de gaz à effet de serre en Ile-de-France.

[Vu dans BLEvolution.com – 15 octobre 2013](#)

Brèves en passant

Opération perche

La Défense, encore, a été le théâtre d'une « opération commando » anti enseignes lumineuses allumées. Une dizaine d'écologistes, dont Olivier Kalousdian, chef d'Europe Ecologie-les Verts (EELV), se sont munis début octobre de perches afin d'éteindre les enseignes lumineuses qui n'étaient pas éteintes la nuit.

[Vu dans Le Parisien – 4 octobre 2013](#)

Note de l'AFE

Il est inquiétant de voir des frais d'entretien d'éclairage public aussi importants. Il est compréhensible que, face à de tels chiffres, les Maires prennent des mesures drastiques pour leur éclairage public. L'AFE participera au Salon des Maires les 19, 20 et 21 novembre prochains. Au vu de ce genre d'articles, elle y aura un gros travail pédagogique à faire. Nous devons nous mobiliser.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la problématique de l'éclairage de la Rocade de Bordeaux a connu de nouveaux développements. L'AFE avait pris les devants en contactant il y a quelques semaines les associations de motards et d'automobilistes. Elle s'associe à eux pour demander la réalisation d'une véritable étude. L'éclairage des routes se fait autour de deux points clés : vision et visibilité. L'éclairage aide à voir, à voir mieux et à être vu. Un automobiliste stressé, dont le champ de vision est plus restreint par manque d'éclairage, est un automobiliste potentiellement dangereux.

[Voir le document « Moins d'éclairage pour moins d'accidents, est-ce raisonnable ? »](#)

[Voir notre communiqué de presse](#)

Les communes doivent-elles se regrouper ?

La Communauté de communes du Sénonais (Yonne) a décidé de prendre en main depuis le 1^{er} août dernier ses 10 751 points lumineux, répartis sur 19 communes. Cause du changement ? Les factures astronomiques d'entretien de l'éclairage, 1 million rien que pour la ville de

Sens, additionnées à une consommation de 650 000 €. Résultat du nouvel appel d'offres ? Un gain de 60 % (780 000 €) sur la facture précédente, soit 470 000 € par commune. Une économie conséquente, d'autant plus que la communauté s'est élargie, passant de 9 à

19 membres. Jean-Sébastien Soudre, directeur des services techniques de la CCS, souligne l'intérêt pour les villes de se regrouper et de faire jouer la concurrence.

Vu dans [Lyonne Républicaine.fr](#) – 5 octobre 2013

Bordeaux Acte IV

La Ligue de Défense des Motards de Gironde rejoint l'Automobile Club du Sud-Ouest sur l'extinction de la Rocade de Bordeaux. Selon elle, cette mesure est une mesure économique et non sécuritaire. La ligue a donc décidé de lancer une pétition publique. « L'éclairage public, judicieusement

implanté, et réalisé aux conditions d'éclairage nécessaires et suffisantes, est un facteur déterminant de réduction de certaines situations accidentogènes, constatées sur des zones bien ciblées. » La LDM 33 s'appuie sur les documents de l'AFE et l'étude du Centre de

physiologie appliquée du CNRS-Strasbourg. Les deux associations militent pour qu'une étude sur la corrélation éclairage - accidents soit réalisée.

Vu dans [Sudouest.fr](#) – 8 octobre 2013

L'éclairage public autonome ?

Cela a fait grand bruit sur les réseaux sociaux. Baptisé « Spirit », le projet est le 1^{er} pylône d'éclairage à énergie solaire. Il est également équipé de LED.

« Spirit » est autonome et ne nécessite pas de raccordement électrique. Le pylône pourrait servir à équiper les autoroutes, routes de

campagne et de montagne... bref tous les terrains pour lesquels le raccordement électrique est complexe.

Ce qui est intéressant dans cet article, c'est la part de la communication sur ce pylône consacrée à l'empreinte carbone de l'éclairage public. Après avoir précisé que le dit pylône et ses batteries sont entièrement

recyclables, le fabricant assure que la fabrication est « neutre au niveau du CO₂ ». Voici donc, selon lui, le futur de l'éclairage public à empreinte carbone réduite.

Vu dans [Enerzine.com](#) – 9 octobre 2013

Besançon la met en « veilleuse »

L'article propose un retour sur la politique d'éclairage public de Besançon depuis 2010. L'occasion de tirer un 1^{er} retour d'expérience sur l'arrêté mis en application le 1^{er} juillet dernier.

Un arrêté incontrôlable

La mesure est difficilement applicable. Il est d'ailleurs précisé qu'aucun contrôle n'a été effectué et que la police municipale n'a pas encore reçu de consignes à ce sujet. Verbaliser n'est donc pas d'actualité, surtout lorsque l'on sait que les policiers achèvent leur service à 23 h. La chasse aux bureaux allumés est donc délicate. Pour Christophe Vuillemin, chef du service éclairage

public de la ville, il s'agit plutôt de donner l'exemple par l'extinction des bâtiments communaux à minuit.

Une ville pionnière

L'article rappelle que Besançon est une des pionnières en matière de prise en charge de l'éclairage public, action pour laquelle l'AFE lui a décerné un prix en 2011. Une politique de maîtrise d'énergie axée autour de trois points clés : le contrôle de l'allumage et de l'extinction (tâche « pour l'heure dévolue à EDF), le remplacement des lampes énergivores, et la mise en « veilleuse » de la ville. Cette dernière méthode

consiste à baisser l'intensité lumineuse de 50 % entre 22 h et 6 h sur 1/3 de son territoire. Allumer et éteindre « en fonction des besoins » aurait jusqu'à présent permis d'économiser une centaine d'heures d'électricité par an. Quant au remplacement des lampes énergivores, le retour sur investissement devrait être atteint sur 10 ans. L'article précise d'ailleurs que l'extinction, sujet « brûlant » n'est pas envisagée pour l'instant.

*Vu dans L'Est
Républicain – 12
octobre 2013*

Vaucresson croit en les LED

La ville de Vaucresson sera bientôt équipée 100 % LED, une première en France.

La commune avait lancé en 2013 un appel d'offres pour la conception, construction,

maintenance et exploitation de son éclairage public. Le marché de 3 M€ sur 10 ans prévoit l'installation de 1 177 « lanternes à LED télé gérées point par point ».

Economie prévue : 46 % de la consommation électrique.

*[Vu dans
FranceBTP.com – 15
octobre 2013](#)*

Brèves en passant

Le tube fluorescent LED aurait de l'avenir : il pourrait s'en vendre 791 millions en 2016

Vu dans Digitimes.com – 11 octobre 2013

La concurrente des LED ?

L'Université de Californie a annoncé avoir trouvé une alternative aux LED, grâce à des diodes lasers et des phosphores inorganiques.

Vu dans Cleantechnica.com – 4 octobre 2013

L'avenir de l'éclairage

« L'heure est à l'optimisation de la lumière du jour alliée à la mise en œuvre de systèmes de gestion intelligente pour un éclairage moins énergivore et plus économique. Dans cette course à la juste lumière, la LED tarde à s'imposer en France et le lampadaire sur pied constitue la solution la plus attractive ». L'édito de l'article donne le ton.

30 % de la facture électrique d'un bâtiment serait consacré à l'éclairage, un chiffre que l'article met en parallèle avec l'inéluctable augmentation des prix de l'électricité, d'environ 30 % selon la CRE. Une hausse qui serait la cause de l'arrêt du 25 janvier, selon l'article.

Après un panorama de l'éclairage au travail et dans le tertiaire (« entre six et huit watts par mètre carré »), un rapide état des lieux du marché : « l'halogène est sur la sellette avec sa gourmandise en énergie et sa tendance à l'échauffement », les

fluo compactes et tube fluo représentent 90 % du marché. L'occasion de revenir sur l'avenir de la LED.

La LED

« C'est aujourd'hui la source d'éclairage la plus pérenne du marché... Si vous éclairiez dix heures par jour, vous pourriez la conserver 15 ans avec un retour sur investissement de 5 à 7 ans, soit la moitié de la durée de vie » déclare Stéphane Attali de Régent Eclairage.

Une technologie dont les perspectives d'évolution ne se limiteraient pas à l'éclairage dans les entreprises : « technologie connectée, elle représente un important potentiel d'innovation » selon Patrick Mathieu de GHTE Corp.

Les deux innovations qui ont le plus gros potentiel ? : le Li-Fi (« limiter le signal aux seuls espaces de travail où il est nécessaire ») et

devenir un émetteur Wi-Fi. Avec la géolocalisation et des systèmes de transmission audio/vidéo par Li-Fi, toutes ces innovations pourraient modifier en profondeur l'équipement technique des bâtiments.

Selon l'article, l'éclairage à LED est « aujourd'hui conseillé par tous les professionnels dans le cadre d'un nouveau bâtiment ». Seules certaines lampes fluo compactes, équipées de culots particuliers, pourraient résister à la révolution LED, désormais compatibles avec la majorité des luminaires. Des avantages qui devraient développer le marché français, puisque seuls 5 % des luminaires achetés aujourd'hui sont à LED contre 35 % en Suisse.

Vu dans *Arseg Info* – Octobre 2013

Note de l'AFE

Un article intéressant pour les questions qu'il soulève, malgré quelques imprécisions et raccourcis. L'AFE prépare une note à ce propos avec ses experts, vous la retrouverez bientôt sur notre site Internet.

Le 24 octobre, l'AFE organise une conférence sur la dépression saisonnière. Vous pourrez retrouver les photos et compte-rendu de cette manifestation sur notre [Blog](#) et notre page [Facebook](#).

« Le verre énergétique associé à la dépression saisonnière ? »

Une controverse anime les universités suédoises et canadiennes : les nouveaux verres énergétiques seraient-ils néfastes pour notre santé ? La raison de ce débat : ces verres sont une avancée technique en termes de confort thermique, mais seraient une régression pour le confort des habitants.

Ces verres auraient en effet la manie de diminuer la « quantité et la qualité de lumière solaire qui pénètre dans les maisons ». Autre travers de ces verres, ils filtreraient trop largement le spectre UV. Ce filtrage très pointilleux aurait des conséquences sur

25 à 30 % des gens, « plus sensibles au manque de lumière », selon certains médecins. Un effet pour les 5 % de la population qui souffre

sérieusement de dépression saisonnière.

Après être revenu sur le fait que la lumière est « le deuxième apport environnemental en importance dans les contrôle des fonctions corporelles, après la nourriture » (Richard Wurtman), et donc un besoin vital de lumière, l'article souligne le fait que nos maisons se sont assombries depuis l'introduction des revêtements à faible émissivité. Un danger pour ces populations.

Un filtrage trop important

Pour exemple, un simple vitrage « clair » « laisse passer 90 % de la lumière visible incidente », contre environ 70 % pour les vitrages à faible émissivité » (43 % dans certains cas).

La France a déjà exigé d'augmenter la taille des vitrages pour pallier ce phénomène. La Suède

envisagerait, elle, d'exiger un facteur de transmission de 60 %.

Spectre complet vs spectre solaire

Le débat fait rage. Les fabricants reconnaissent que ce filtrage a un effet sur la croissance des plantes. Mais c'est sur la transposition sur l'homme que le débat porte, entre partisans du spectre solaire et partisans du spectre complet.

Si les plantes affectionnent le spectre complet, les médecins délaissent ce dernier dans le traitement de la dépression saisonnière au profit d'éclairages puissants.

Vu dans [la Maison du 21^e siècle](#) – 7 octobre 2013

C'est dit

« Nous assistons à une transformation de notre métier qui conduit à proposer des solutions globales intégrant souvent des produits complexes ».

« La lumière représente bien plus que l'éclairage : elle renforce le sentiment de sécurité, permet la communication, joue sur les émotions, agit sur la santé des gens elle est vraiment au service des utilisateurs. Et l'avenir se tourne vers la lumière digitale qui va nous ouvrir des voies jusque-là inexplorées ».

JM Vogel – OSRAM

Vu dans *ElectroMagazine* – octobre 2013

Brèves en passant**La demande mondiale d'électricité va flamber d'ici 2050**

Au cours des vingt prochaines années, le monde devra investir pas moins de 40.000 milliards de dollars pour l'énergie. Mais malgré des investissements massifs, l'ensemble de l'humanité n'aura pas pour autant accès à l'électricité.

Vu dans [BFMTV](#) - 14 octobre 2013

Opération « Commerce en lumière »

Initié par la CCI du Pays d'Auge, le dispositif propose aux commerces et entreprises de services un diagnostic éclairage.

Soutenu par l'Europe, « Commerce en lumière » a été créé à partir du constat que 50 % de la facture d'électricité des commerces concerne l'éclairage.

Vu dans *Le Pays d'Auge* – octobre 2013

Mieux diffuser la lumière des enseignes lumineuses

A l'heure où la réglementation française s'est attaquée aux enseignes lumineuses et à leurs nuisances, une grande entreprise américaine a lancé une série de « films optimisés » pour les caissons lumineux utilisant des LED. Translucide, le film

est censé permettre de mieux diffuser la lumière des LED. « Si l'éclairage LED permet d'utiliser 75 % d'énergie en moins qu'un caisson classique et s'avère être une alternative incontournable aux traditionnels néons, le recours à cette technologie présente une contrainte bien

réelle, à savoir être capable d'obtenir un niveau de diffusion de la lumière au moins équivalent à celui d'un éclairage fluorescent. » Une solution pour diminuer les nuisances lumineuses des enseignes ?

Vu dans [Graphiline.com](#) – 2 octobre 2013

Les petites entreprises dans la transition

Sabine Basili (CAPEB) et Ingrid Nappi-Choulet (professeur à l'Essec) se sont vues confier par Philippe Pelletier, président du Plan Bâtiment Durable, le co-pilotage d'un groupe de travail sur

la rénovation énergétique et les petites entreprises.

Elles travailleront sur la question de la coordination entre les différentes professions au sein

de la filière bâtiment ainsi que sur le déploiement d'outils pédagogiques.

Vu dans *ElectroMagazine* - octobre 2013

Brèves en passant

Haïti, le gouvernement veut pérenniser le programme d'éclairage public.

Le Canada harmonise ses normes pour les lampes

Le pays s'aligne sur les normes américaines afin « d'accroître la compétitivité du secteur des produits d'éclairage ». Un moyen de réduire la perte de vitesse des produits canadiens sur le marché américain.

[Vu dans Le Journal de Montréal.com - 5 octobre 2013](#)

Note de l'AFE

Un projet d'éclairage juste et de qualité est un projet qui tient compte de cette absence de lumière naturelle. Les systèmes d'apport de lumière naturelle (puits de lumière, conduits par fibre optique) peuvent être utilisés afin de limiter les effets indésirables sur l'homme.

Les LED n'électrifieront pas Halloween

Edmundston, petite agglomération du Québec, est le théâtre d'un vif débat sur les LED. Les habitants sont déçus du nouvel éclairage à LED et s'inquiètent de leur sécurité. Installées pour les économies d'énergie, les diodes diminueraient l'aspect sécuritaire de l'éclairage public, selon eux.

« Le premier mot qui me vient à l'idée, c'est pauvre comme éclairage, c'est très

pauvre. C'est très mal éclairé. Moi, je ne vais plus marcher seule le soir. C'est trop sombre », a déclaré une citoyenne ».

Les habitants ne sont également pas convaincus du rendu des couleurs et de la luminosité des LED dans leurs rues, qui seraient moins performants que les ampoules traditionnelles. A la veille d'Halloween, et donc de la déambulation de centaines d'enfants dans les rues la nuit, les habitants intensifient leur

manifestation de mécontentement.

La Mairie, se disant consciente de la perte de luminosité, répond toutefois par les économies d'énergie programmées. Elle s'appuie également sur les forces de police, qui assurent qu'aucune augmentation de la criminalité n'a été détectée.

[Vu dans CIMT.CA télé.com – 1^{er} octobre 2013](#)

Vers une réglementation sur l'accès à la lumière ?

Première mondiale, un tribunal administratif cantonal Suisse vient de condamner une entreprise à indemniser ses employés pour... privation de lumière du jour !

Les employés de la gare centrale de Zurich ont en effet porté plainte, se plaignant « d'être privés de la lumière du jour durant toutes leurs heures de travail ». La décision du tribunal leur accorde ainsi « quarante minutes de pause quotidienne pour «puiser de la lumière» ».

Une décision qui devrait coûter, selon l'article, 750 000 francs suisses par an. « *C'est la première fois qu'un tribunal se penche sur la question, et qu'il estime que l'employeur a une responsabilité sur la santé de ses employés* » déclare Muriel Chenaux, membre de la direction du secteur tertiaire du syndicat Unia-Vaud.

Une décision d'autant plus importante que le verdict du tribunal pourrait faire jurisprudence et s'appliquer à tous les

Suisse privés de lumière naturelle et « travaillant sous les néons, mais aussi toucher le personnel des hôpitaux, les archivistes confinés dans des sous-sols, etc ». De nombreuses plaintes auraient d'ailleurs déjà été déposées.

[Vu dans Le Matin.ch – 10 octobre 2013](#)

Nouvelle revue LUX



Retrouvez le sommaire du dernier numéro en ligne, ainsi que de nombreuses autres informations : [cliquez ici](#)

Articles

Patrick Clert-Girard, Délégué Général du Cluster Lumière, fait le bilan de la manifestation du 1^{er} octobre dernier.

[Cliquez ici pour lire l'article](#)

Sophie Camelio, professeur à l'ENSIP, fait un point sur l'éclairage dans sa formation, les perspectives de débouchés pour ses étudiants ainsi que sur l'enseignement de l'éclairage.

[Cliquez ici pour lire l'article](#)

Isolux, la lettre de l'AFE PACA

[Cliquez ici pour la lire](#)

Formations

Le programme 2014 des formations AFE vient d'être publié.

Nouveauté 2014: les logiciels de calcul comme appui dans le projet d'éclairage

Les événements ...

Du côté de l'AFE ...

24 octobre

La lumière au chevet de la dépression saisonnière

Lieu : Espace Hamelin - Paris

Horaire : 9 h – 12 h 30

A la veille du passage à l'heure d'hiver, l'AFE organise une conférence sur l'influence chrono photobiologique de ce changement, sur l'éclairage des personnes âgées dépendantes, des enfants, etc.

Pour consulter le communiqué de presse, [cliquez ici](#).

14 novembre

Le mariage des lumières

Lieu : Cheigny Saint-Sauveur (21)

Horaire : 9 h – 16 h

Conférence sur la complémentarité de la lumière naturelle et de la lumière artificielle.

[Voir le programme](#)



LE MARIAGE DES LUMIÈRES
Entre éclairage naturel et éclairage artificiel

Décembre

Table ronde : l'éclairage et la sécurité routière

Lieu : Bordeaux

Plus de renseignements à venir

... Du côté des régions

7 novembre

AG du centre régional Bretagne

Lieu : Lorient

Heure : 17 h

[Plus d'informations ici](#)

5 décembre

AG du centre régional Normandie

Lieu : Espace de Diffusion Municipal, rue des Halles Vire

Heure : après - midi

La réunion sera suivie d'une conférence sur la rénovation de l'éclairage des espaces publics.

[Plus d'informations ici](#)

L'AFE dans la presse

RFI – 2 octobre 2013 : L'éclairage urbain: les lumières de la ville ?

L'AFE et Electriciens sans Frontières dressent un portrait de l'éclairage urbain dans le monde et de ses enjeux. - [Réécouter](#)

Nous Deux – octobre 2013 : Quelle ampoule pour quelle pièce ?

Alain Azaïs répond aux questions pratiques du journaliste afin de bien choisir ses ampoules

Ils y étaient

Dany Joly et Alain le Bon intervenaient à la Journée Technique LED, organisée par LEA Valley en partenariat avec Captronic, les Pôles ID4CAR et S2E2, et l'Agence régionale des Pays de la Loire, à l'ENSAM d'Angers le 15 octobre dernier.



Newsletters

Newsletters de la CIE

[Cliquez ici](#)

La Newsletter d'EDF, Commun'Idée : retrouvez le numéro de juillet/août 2013

[Cliquez ici](#)

La Newsletter du Cluster Lumière

[Cliquez ici](#)

Vous souhaitez commenter un des articles ou proposer un billet?

Rendez-vous sur [notre blog](#) ou notre page [Facebook](#)

Pas le temps de faire votre veille d'actualité quotidienne ? L'AFE le fait pour vous sur Twitter @AFEclairage

Retrouvez l'AFE en conférence :

Le 7 novembre : BATIMAT - « Un éclairage pour une vision adaptée dans le cadre de l'accessibilité des locaux : quelles solutions ? »

[Voir le programme](#)

19, 20 et 21 novembre : Stand AFE au Salon des Maires - Porte de Versailles – Paris – Hall 3 – Stand G55

26 et 27 novembre : Stand et conférence sur le Forum LED - « Les LED dans le commerce et l'hôtellerie »

[Voir le programme](#)

17 décembre : Showroom des solutions en matière d'éclairage portées les acteurs locaux – AFE / Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole / Pôle de compétitivité OPTITEC

Plus d'informations à venir

Lancement du Comité d'Expertise de l'AFE

Le 9 octobre dernier, les animateurs du Comité d'Expertise se sont réunis pour la première fois. Etaient présents : David Madéore, Yves Feld, Ludovic Bichet, Bernard Duval, Franck Meurillon, Jean-Pierre Cardia, Jacques Lecocq, Eric Evenas, Bernard Caby, Christian Remande et Alain Azaïs.

La réunion a permis de mettre en place le mode de fonctionnement du Comité d'Expertise ainsi que de dégager 3 dossiers prioritaires :

- Le diagnostic en éclairage intérieur
- Le projet d'éclairage extérieur
- Les LED



Ca a changé

Un nouveau Délégué Général pour IGNES

Benoît Lavigne a été nommé Délégué Général d'IGNES. Il succède à Olivier Gainon (MEDEF).